FICHE TECHNIQUE

Salle du Parc de Thouarcé



Mairie de Bellevigne-en-Layon

4 Place de la Mairie Thouarcé 49380 Bellevigne-en-Layon mairie@bellevigneenlayon.fr 02 41 54 15 15 www.bellevigneenlayon.fr



Les activités autorisées

- Réunions (séminaires, conférences, vin d'honneur...)
- Activités de loisirs

Les capacités d'accueil

Recommandée SDIS : 100 Par arrêté du Maire : Places assises : 50

Les dispositifs et équipements de sécurité :

- ✓ Alarmes incendie;
- ☑ 1 Extincteur
- ☑ Un défibrillateur est à disposition du public (indiquez le(s) défibrillateur(s) le(s) plus proche(s) : Mairie déléguée de Thouarcé face droite.

Les horaires de mise à disposition

Aucune animation musicale après 20h Pas de nuisance sonore extérieure après 22h

La gestion des déchets

Le locataire se charge de l'évacuation de ses déchets.

Le mobilier et le matériel disponible

- 54 chaises
- 18 tables
- 1 réfrigérateur
- 1 tableau
- 1 kit ménage

Les modalités de remise et de restitution des clés :

En mairie déléguée sur les horaires d'ouverture

Les montants et modalités relatives au dépôt de caution

400 € par chèque au moment de la signature du contrat de location

Autres conditions générales de location de la salle

Des clés d'accès aux toilettes à l'extérieur de la salle (derrière cinéma, côté parc du Neufbourg) seront remis aux locataires sur demande.